

FORMULAIRE D'ABONNEMENT SAISON 2021 (Terrain)



CLUB DE GOLF TROIS-SAUMONS INC.
 670, CHEMIN DU GOLF, SAINT-JEAN-PORT-JOLI QC, G0R 3G0
 info@golf-trois-saumons.com www.golf-trois-saumons.com
 Tél.: 418-598-9719

NO:2021_____

MEMBRE PRINCIPAL

Nom	Prénom	Date de naissance	
Adresse		Appartement	
Ville	Code postal	Téléphone	
# membre	Adresse électronique		

MEMBRE CONJOINT (s'il y a lieu)

Nom	Prénom	Date de naissance	
#membre		Adresse électronique	

ENFANTS (s'il y a lieu)

Nom	Prénom	Date de naissance	
Nom	Prénom	Date de naissance	
Nom	Prénom	Date de naissance	

ABONNEMENTS

		Coût
Adulte plein privilège (7 jours)	Nbr	1.200 \$
Conjoint plein privilège (7 jours)	Nbr	800 \$
Adulte avec restriction sur semaine (5 jours : du lundi au vendredi excluant les jours fériés)	Nbr	1.050 \$
Adulte avec restriction la fin de semaine (3 jours : vendredi, samedi et dimanche)	Nbr	800 \$
Conjoint avec restriction, sur semaine ou la fin de semaine	Nbr	570 \$
Adulte avec restriction (après 14H)	Nbr	750 \$
Adulte plein privilège (demi saison après le 31 juillet)	Nbr	750 \$
Adulte plein privilège, non résident (7 jours)	Nbr	800 \$
Conjoint plein privilège, non résident (7 jours)	Nbr	570 \$
Adulte plein privilège, non résident et membre plein privilège d'un autre club (7 jours)	Nbr	450 \$
Conjoint plein privilège, non résident et membre plein privilège d'un autre club (7 jours)	Nbr	350 \$
Jeune travailleur 25 à 30 ans	Nbr	650 \$
Jeune travailleur 31 à 40 ans	Nbr	700 \$
Étudiant et/ou jeune travailleur de 19 à 24 ans	Nbr	450 \$
Junior de 15 à 18 ans (Plan Académie)	Nbr	200 \$
Junior de 15 à 18 ans (Plan Régulier)	Nbr	150 \$
Junior de 7 à 14 ans (Plan Académie)	Nbr	150 \$
Junior de 7 à 14 ans (Plan Régulier)	Nbr	100 \$
Terrain de pratique (Membre seulement)	Membre principal	145 \$
	Membre conjoint	70 \$
	Individuel	220 \$
	Conjoint	110 \$
Terrain de pratique (Non membre)	Membre principal	75 \$
	Membre conjoint	70 \$
	Membre principal	50 \$
	Membre conjoint	40 \$
Entreposage de sac (espace limitée). (Peut être jumelé à l'abonnement de saison sur les simulateurs)	Membre principal	85 \$
	Membre conjoint	75 \$
Location casier à vêtements. (Peut être jumelé à l'abonnement de saison sur les simulateurs)	Membre principal	440 \$
	Membre conjoint	325 \$
Location de chariot (Saison)	Membre principal	38 \$
	Membre conjoint	
Location voiture de golf, 18 trous par jour (voir au verso)	Membre principal	
	Membre conjoint	
ADHÉSION GOLF QUÉBEC / GOLF CANADA (voir information complémentaire)	Adulte OR	
		sous-total
TPS #		TPS 5%
TVQ #		TVQ 9.975%
		Total
Contribution volontaire pour les juniors	Nbr	50 \$
Contribution volontaires pour l'aménagement du terrain	Nbr	50 \$
Total inscription + contribution		

AVIS

Aucun remboursement de cotisation ne sera accordé après le **1er mai 2021**.

SIGNATURE

Je reconnais avoir pris connaissance de toutes les informations contenues au présent formulaire recto verso et je m'engage à respecter les règlements émis par la direction. La saison 2021 débute le 1 novembre 2020 pour se terminer le 31 octobre 2021.

Signature _____ Date _____

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

COTISATION GOLF QUÉBEC / GOLF CANADA

ERRATUM : En 2021, l'adhésion individuelle OR est de 38\$ adulte et junior. Pour les prochaines années, le prix de l'adhésion Or augmentera de 1\$/ année soit, 39\$ en 2022 et 40\$ en 2023

Pour en savoir plus sur les programmes et les avantages d'une adhésion, connectez-vous à golfcanada.ca. En lien avec l'*Adhésion or*, chaque adhérent recevra de nombreux avantages. Voici les plus populaires :

- Facteur officiel de handicap^{MD} de Golf Canada
- Étiquettes d'identification de l'équipement^{MD}
- Application pour le cellulaire avec GPS
- Protection contre le vol et le bris de l'équipement jusqu'à 2 500 \$, protection contre les bris de vitre jusqu'à 1 000 \$, protection en cas d'accident jusqu'à 2 500 \$
- Abonnement à l'infolettre e-Golf Québec
- Possibilité de s'inscrire à de nombreuses compétitions régionales ainsi que des championnats provinciaux et nationaux
- Carte de membre numérique de Golf Québec/Golf Canada, internationalement reconnue, vous identifiant comme membre de vos associations amateurs de golf et essentielle pour s'inscrire dans des tournois

CONVENTION LOCATION VOITURE DE GOLF

Le coût exigé pour une personne seule correspond à la location d'une place dans une voiture de golf pour un maximum de 18 trous par jour. L'autre place sera comblée par une personne à qui le Club a loué une place. Selon les circonstances, vous pourriez être le passager dans une voiture.

En tout temps :

- Les 2 places d'une voiture doivent être occupées avant qu'une seconde voiture de golf puisse être autorisée à prendre le départ ;
- **il ne peut y avoir plus de 2 voitures de golf par foursome** et cette consigne vaut également pour les membres-propriétaires d'une voiture de golf.

Pour un couple, la location est pour 2 places dans une même voiture. En l'absence du conjoint, les conditions énoncées ci-dessus s'appliquent.

PRINCIPAUX RÈGLEMENTS DU CLUB

1- **En tout temps, le golfeur est légalement responsable des dommages causés par la balle qu'il a frappée.** Le club ne se tient pas responsable des accidents, objets perdus ou dommages à autrui sur le terrain.

2- Aucune boisson alcoolisée n'est tolérée sur le terrain, sauf celles vendues par le club.

3- Chaque joueur doit avoir son propre équipement pour jouer.

4- Voiture de golf, la conduite est interdite à un enfant de moins de 15 ans. Sur les normales 3, circulez uniquement dans les sentiers. Ailleurs, utilisez les sentiers et traversez à 90 degrés.

5- Placez les voitures de golf et les chariots à plus de 30 pieds (10 mètres) des verts et des tertres de départ. Près d'un vert, contournez toujours les trappes par l'extérieur.

6- Ramassez vos mégots et jetez vos débris dans les poubelles.

7- Remplacez vos divots, râtelez vos pas dans une trappe de sable, réparez vos marques sur le vert. 8- Respectez le jeu des joueurs sur les trous avoisinants.

9- Toujours suivre de près le groupe qui vous précède ; laissez passer si vous retardez.

Tout manquement aux règlements pourrait entraîner la perte de privilèges, sans aucun remboursement.